

DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU: siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

R	apport de la Commission Technique	2
	Nationale 4 Languedoc-Roussillon 1 (par Philippe Pascal-Mousselard)	
	Nationale 4 Languedoc-Roussillon 2 (par Philippe François Bressy)	
	Nationale 4 Languedoc-Roussillon 3 (par Philippe Christophe Vasseur)	
	Nationale 4 Midi-Pyrénées (par Fabien Tanguy)	
	Languedoc-Roussillon 1 Groupe Ouest (par Philippe Pascal-Mousselard)	
	Languedoc-Roussillon 1 Groupe Centre (par François Bressy)	
	Languedoc-Roussillon 1 Groupe Est (par Christophe Vasseur)	
	Régionale 1 Midi-Pyrénées (par Jean Christophe Carpentier)	
	Régionale 2 Midi-Pyrénées (par Patrice Vincens)	
	Coupe Midi-Pyrénées Gilbert Rouède (par Philippe Rich)	
	Championnat départemental de l'Hérault (par Jean Marc Faure)	
	Championnat départemental des Pyrénées Orientales (par Jean Pierre Lunaty)	
	Championnat départemental du Gard (par Frédéric Hofman)	
	Evolution du nombre d'équipe en Interclubs pour les ZID Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées	
	entre 2014 et 2017 (par Patrice Vincens)	11
	Courrier adressé par Patrice Vincens à l'attention des membres de la Commission Technique	11
	Projet de réforme de la structure des interclubs de la ZID Languedoc-Roussillon pour la saison	
	2017/2018	13

DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU: siège social du Comité Régional Olympique et Sportif

(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Rapport de la Commission Technique

Nationale 4 Languedoc-Roussillon 1 (par Philippe Pascal-Mousselard)

7 équipes seulement dans ce groupe de NIV (un forfait de dernière minute).

Ce forfait m'a amené à refaire le calendrier.

Depuis, après 5 rondes jouées sur 7, tout se passe pour le mieux.

Seul élément notable jusqu'à présent, 3 forfaits individuels pour l'équipe de Céret.

Les 2 dernières rondes se dérouleront le 12 mars et le 2 avril.

L'équipe de Carcassonne 3 est la mieux placée pour la montée en Nationale III, à égalité de point avec Céret 1 et un match en moins.

A noter que l'équipe de Céret ne dispose pas d'arbitre au sein de son club (malgré les nombreux rappels à l'ordre depuis plusieurs années).



Nationale 4 Languedoc-Roussillon 2 (par François Bressy)

6 équipes seulement dans ce groupe de NIV, du fait du forfait général de dernière de dernière minute (le 30 septembre 2016 pour un démarrage théoriquement prévu le 9 octobre) de l'équipe de Lattes 2. Ce forfait m'a amené à refaire le calendrier et à reporter le démarrage de la compétition au 20 novembre. Depuis, après 3 rondes jouées sur 5, tout se passe pour le mieux (à noter, par exemple, le déplacement par entente mutuelle des deux clubs et avec mon accord, de la rencontre Ganges-Frontignan du 29 janvier au 22 janvier). Seul élément notable jusqu'à présent, 3 forfaits individuels pour l'équipe de Frontignan. Les 2 dernières rondes se dérouleront le 12 mars et le 2 avril. L'équipe de Montpellier Echiquier du Dragon est la mieux placée pour la montée en Nationale III, avec 2 points d'avance sur celles d'EC Montpellier IV et Ganges. A priori, pas de descente prévue dans ce groupe, puisqu'il ne compte que 6 équipes.

LIGUE DES ECHECS D'OCCITANIE (PYRENEES-MEDITERRANEE)

Siège social: Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma



DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif

(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma



Nationale 4 Languedoc-Roussillon 3 (par Philippe Christophe Vasseur)



Nationale 4 Midi-Pyrénées (par Fabien Tanguy)

Pour la saison 2016-2017, le découpage assez habituel sud-ouest/nord-est afin de limiter les déplacements s'est encore imposé.

Fin août 2016, le calendrier des rencontres a été soumis et accepté par la commission technique, puis publié.

Voici pour information les totaux horaires estimés des déplacements dans chaque groupe (données Google Maps), qui démontrent la volonté d'équilibrer au mieux les temps de trajet :

Totaux horaires aller simple des équipes, groupe 1 :

LIGUE DES ECHECS D'OCCITANIE (PYRENEES-MEDITERRANEE)

Siège social: Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma



DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif

(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Albi 04H05 (12,1%) Aubin 04H13 (12.5%) Blave 04H14 (12,5%) Cahors 04H14 (12,5%) Gaillac 04H11 (12,4%) Lardenne 2 04H13 (12,5%) 04H22 (12.9%) Sainte Fov Castres 04H12 (12,5%)

Total: 33H44

Totaux horaires aller simple des équipes, groupe 2 :

CEIT 3 04H08 (12,4%) **EVT** 04H07 (12,4%) Condom 2 04H42 (14,1%) Gondrin 03H45 (11,3%) Gambit de Muret 2 04H07 (12,4%) Loures-Barousse 2 03H55 (11,8%) Plaisance 2 04H12 (12,6%) Tarbes 04H17 (12,9%)

Total: 33H13

Trois semaines avant le début de la compétition, je reçois un mail qui se passe de tout commentaire, signifiant le forfait général de l'équipe de Gondrin.

Il est trop tard pour repêcher ou refaire le calendrier, des clubs ont déjà pris leurs dispositions (réservations de salle), le groupe 2 jouera donc \tilde{A} 7.

La ronde 3 de décembre a connu un épisode mouvementé concernant la rencontre Condom 2 contre EVT. Les conditions d'accueil du club de Condom n'étaient pas réunies ce jour-là pour recevoir un joueur à mobilité réduite de Villeneuve. A l'issu de nombreux coups de fil, d'incertitudes et de changements de dernière minute, le lieu de la rencontre a finalement été inversé exceptionnellement. Saluons la réactivité et la souplesse des correspondants et joueurs de ces équipes.

Le match entre Aubin et Albi de la cinquième ronde a été reporté pour cause d'élections (primaires) et réquisition de salle à Aubin. Les deux équipes doivent me communiquer au plus vite une nouvelle date.

A part les points mentionnés plus haut, aucun incident particulier n'est à déplorer et tous les correspondants communiquent bien et transmettent bien les résultats. Merci à eux.

Au classement du groupe 1, le CEIT 3 marche tout seul en tête avec une bonne longueur d'avance, tandis qu'Albi et Ste Foy luttent pour le maintien.

Dans le groupe 2, la montée est sans doute déjà acquise pour Lardenne 2, alors que Villeneuve-Tolosane et Plaisance 2 sont \tilde{A} la traine.

On notera une relative difficulté pour se projeter dans le classement du groupe 2 à cause de l'exemption dont bénéficie chaque équipe au fur et à mesure mais qui ne rapporte pas de points. Le

LIGUE DES ECHECS D'OCCITANIE (PYRENEES-MEDITERRANEE)

Siège social: Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma



DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU: siège social du Comité Régional Olympique et Sportif

(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

choix arbitraire de ne pas attribuer de point lors des matchs contre l'équipe "exempt" est discutable. Il vaudrait sans doute mieux donner 3 points comme pour une victoire, on y verrait plus clair...



Languedoc-Roussillon 1 Groupe Ouest (par Philippe Pascal-Mousselard)

6 équipes seulement dans ce groupe de LR1, du fait du forfait général tardif des équipes ouestaudoises engagées dans cette compétition, qui a nous obligés à opérer une nouvelle répartition des équipes entre les groupes et... à refaire les calendriers.

Les 5 rondes ont été jouées donc le classement final s'établit comme suit :

- 1. Sallèles d'Aude
- 2. Ille-sur-Têt 2
- 3. Narbonne 2
- 4. Lézignan-Corbières
- 5. Perpignan 1

5/14

Siège social: Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma



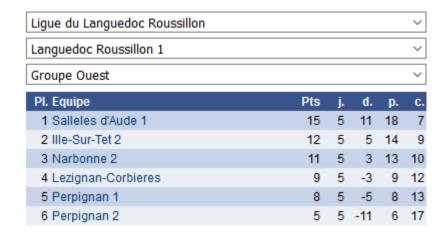
DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU: siège social du Comité Régional Olympique et Sportif

(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

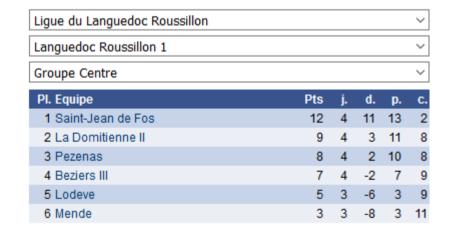
6. Perpignan 2

Selon la circulaire de rentrée 2016-2017, il n'y pas de descente prévue depuis la LR1 cette saison.



Languedoc-Roussillon 1 Groupe Centre (par François Bressy)

6 équipes seulement dans ce groupe de LR1, du fait du forfait général tardif des équipes ouestaudoises engagées dans cette compétition, qui a nous obligés à opérer une nouvelle répartition des équipes entre les groupes et... à refaire les calendriers. 4 rondes sur 5 ont déjà été disputées et tout se passe bien. A noter cependant le report de la rencontre de la ronde 4 entre Lodève et Mende, pour cause de neige en Lozère (si tout se passe bien, elle sera disputée le 26 février). La dernière ronde au lieu le 12 mars. La montée de Saint-Jean de Fos en Nationale IV est d'ores et déjà assurée. 4 équipes (La Domitienne II,Pézenas, Béziers III et Lodève) restent en lice pour la 2ème place, également synonyme de montée. Selon la circulaire de rentrée 2016-2017, il n'y pas de descente prévue depuis la LR1 cette saison.



DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif

(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Languedoc-Roussillon 1 Groupe Est (par Christophe Vasseur)



Régionale 1 Midi-Pyrénées (par Jean Christophe Carpentier)



La prochaine ronde du 12 mars sera décisive puisque Saint Antonin Noble Val et Juillan se disputeront la 1ère place tandis que Albi 2 et Cahors 2 lutteront pour éviter la dernière.



DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU: siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Ligue de Midi Pyrenees														
Midi Pyrenees 1														
Groupe B														
Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	C.									
1 Foix	12	5	7	14	7									
2 Montauban	12	5	3	11	8									
3 Entente Blagnac - Airbus Chess	11	5	4	12	8									
4 Rodez	10	4	4	10	6									
5 Entente Cate - Evt	10	5	0	9	9									
6 Libre Echiquier Muret	8	5	-2	11	13									
7 Castel-Moissac 2	7	5	-9	7	16									
8 Colomiers 3	6	4	-7	6	13									

Du fait du forfait tardif de l'équipe d'Aubin 2, le groupe B traditionnellement à 9 équipes de par la présence de l'équipe particulière du Libre Echiquier de Muret (Les matchs se déroulent à la prison le samedi et les résultats de l'équipe ne sont pas pris en compte dans le décompte final) ne compte que 8 équipes cette année. Un groupe encore très ouvert pour désigner le futur champion.

Régionale 2 Midi-Pyrénées (par Patrice Vincens)

27 équipes avaient disputé le championnat 2015/16. Réparties de 3 groupes de 9, cette répartition avait engendré quelques trop longs déplacements et des forfaits. Cette situation a clairement démontré qu'il était urgent de procéder à un changement de la réglementation, ce qui fut voté lors de l'AG 2016 de la LMPE. Ces modifications ont eu pour but de pouvoir éventuellement constituer des groupes de 6 équipes et d'apporter plus de souplesse dans la composition des équipes. Ces mesures ont été bien ressenties et sont positives avec la participation cette saison de 34 équipes réparties en 5 groupes vraiment géographiques, dont un, et c'est une première, 100% « toulousain ». C'est Juillan 1 qui a été champion de Régionale 2 2016, et la finale 2017 se disputera le 23 Avril dans les locaux du Toulouse CMS. Le premier de chacun des 5 groupes devrait y participer et les 4 premiers de la finale auront la possibilité d'accéder à la Régionale 1. J'émets le voeu que la nouvelle Ligue pourra unifier la réglementation propre à chacune des 2 ZID et que l'Occitanie proposera à terme un championnat de Régionale 2, base de la pyramide des Interclubs, renforcé et bien en adéquation avec les besoins et le niveau de ses pratiquants.

Coupe Midi-Pyrénées Gilbert Rouède (par Philippe Rich)

Rappel du principe de la Coupe MP Gilbert Rouède :

« La Coupe Midi-Pyrénées est la petite sœur régionale de la Coupe de France, mêmes règles (sauf impossibilité), mêmes dates (les équipes engagées en Coupe Midi-Pyrénées y rentrent dès leur élimination de la Coupe de France) même cadence, même logique d'appariement (et kilométrage passé pris en compte).

- Avantages : plus un club va loin en Coupe de France, plus son parcours en CMPGR sera facilité,

8/14



DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

que ce soit au niveau des kilomètres pris en compte et même au niveau de l'intégration en CMPGR (par exemple les bons parcours du CEIToulouse en CF ces dernières années leur avaient valu plusieurs intégrations directes en demi-finale de la CMPGR) »

12 équipes inscrites cette année pour cette Coupe dont c'est la 12° édition :

Avec toujours l'idée d'organiser deux vraies demi-finales, nous avons continué sur la même idée de 'densifier' les phases finales de cette Coupe en désactivant la ronde d'hiver de la CMPGR (Janvier)puis en organisant 2 tours où les 7 équipes restantes en CMPGR fourniront 3 qualifiés pour les demi-finales accompagnées du CEIT déjà qualifié en raison de son parcours en Coupe de France. Cette année, il y a quand même 2 équipes de NIV qui se sont inscrites en CMPGR et une équipe de R1:Juillan (qui est en tête de son groupe en Championnat R1).

La finale aura lieu dimanche 25 Juin dans un lieu à déterminer en fonction des deux équipes finalistes.

Maintenant se posera la question : le Languedoc-Roussillon serait-il intéressé par un tel format de Coupe et pourrait on élargir son périmètre à la nouvelle région Occitanie ?

Championnat départemental de l'Hérault (par Jean Marc Faure)

Saison 2015/2016

Le championnat s'est déroulé en 2 groupes

Classement Groupe A:

1er St Jean de Fos – 2ème Echecs Club Montpellier – 3ème Lavérune A

Classement Groupe B:

1er Sete – 2ème Cers – 3ème Bédarieux

Saison 2016/2017

Le championnat se déroule en 2 groupes

Groupe A : 8 équipes Groupe B : 6 équipes

Championnat départemental des Pyrénées Orientales (par Jean Pierre Lunaty)

Le championnat se joue par équipes de quatre joueurs ayant un classement inférieur à 1600 Elo selon les règles des divisions supérieures, sauf celles indiquées ci-dessous :

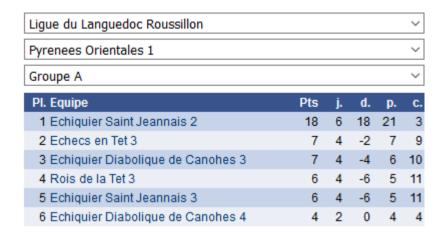
Les matchs se déroulent en double ronde en inversant les couleurs et après une pause de 15 minutes les mêmes dimanches que les autres nationales. Les parties sont jouées à la cadence Fischer de 30 min avec adjonction de 30 secondes par coup durant toute la partie et elles comptent donc pour l'élo FIDE. Si un club a plusieurs équipes engagées dans les divisions supérieures, un joueur peut participer au Championnat même s'il a déjà joué trois fois ou plus dans une division supérieure. Cette saison six équipes sont engagées, deux équipes de l'Echiquier Saint Jeannais, deux équipes de l'Echiquier Diabolique de Canohes, une équipe des Roi de la têt (Perpignan) et une équipe d'Echecs en têt (Ille sur têt).

9/14

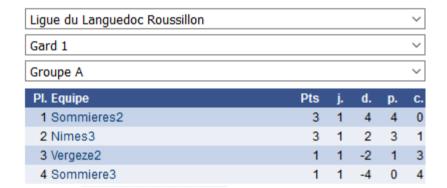


DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma



Championnat départemental du Gard (par Frédéric Hofman)





DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Evolution du nombre d'équipe en Interclubs pour les ZID Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées entre 2014 et 2017 (par Patrice Vincens)

	2014/2015											2015	5/201	6		2016/2017								
	Top	N1	N2	N3	N4	R1	R2/D	Τ	Top	N1	N2	N3	N4	R1	R2/D	Τ	Top	N1	N2	N3	N4	R1	R2/D	Т
Languedoc-																								
Roussillon																								
11			2	1		5	8	16		1	1	1	1	6	8 1)	18		1	1	1	1	3	0	7
12					1			1					1			1					1			1
30		1		1	4	3	6	15		1			4	5	4	14			1	1	4	5	0	11
34	1		1	5	11	6	12	36	1		1	5	8	8	12	35	1		1	4	9	7	14	36
48						1		1					1			1					1	1		2
66					4	1	3	8				1	3	2	4	10				1	4	3	6	14
																								Ш
Total LR	1	1	3	7	20	16	29	77	1	2	2	7	18	21	28	79	1	1	3	7	20	19	20	71
Midi-																								
Pyrénées																								<u> </u>
																79								_
9						1		1						1		1						1		1
12					1	2	3	6					2		1	4					1	1	2	4
31		1	2	4	7	9	13	36		1	3	2	7	8	10	31		1	2	4	6	5	15	33
32			1	1	2		2	6			1	1	2	2	2	7			1	1	1	1	4	8
46				1			3	4					1		4	5					1	1	3	5
65					2	1	1	4				1	1	1	4	7				1	2	1	3	7
81					4	1	7	12				1	3	2	4	10					4	3	4	11
82				1		3	2	6				1		3	2	6				1		3	3	7
Total MP	0	1	3	7	16	17	31	74	0	1	4	6	16	17	27	71	0	1	3	7	15	16	34	76
Total	1	2	6	14	36	33	60	152	1	3	6	13	34	38	55	150	1	2	6	14	36	35	54	147
Occitanie																								

1) Challenge audois

Courrier adressé par Patrice Vincens à l'attention des membres de la Commission Technique

Depuis des décennies, la FFE a pratiqué une politique inflationniste en matière d'organisation et de structure des Interclubs nationaux, politique qui trouve aujourd'hui ses limites et que la fusion des Ligues ne fera qu'accentuer.

Il résulte de cette pratique qu'à tous les échelons trop de clubs jouent à la limite de leurs moyens sportifs, financiers et structurels, et donc à un niveau qui n'est pas le leur. Cette politique a eu pour conséquence d'aspirer vers le haut un trop grand nombre d'équipes, et donc d'assécher la base de la pyramide.

Il y a 4 ans, la FFE avait créé une Commission « Elos-Compétitions », à laquelle j'appartenais, qui avait pour mission de réformer la pyramide des Interclubs. Mais cette Commission, qui marchait parfois sur les prérogatives de le CT nationale, a été dissoute il y a deux ans sans la moindre explication de la part du CD de l'époque.

En outre, la FFE n'a pas vu venir la fusion des régions, et donc celle des Ligues, réforme qui rend encore plus urgente celle de la pyramide fédérale.

Comme à court terme il ne faut pas espérer que le nouveau CD de la FFE mette en place une

LIGUE DES ECHECS D'OCCITANIE (PYRENEES-MEDITERRANEE)

11/14

Siège social: Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret: \$24 \$21 649 00012

ASSEMBLEE GENERALE: RAPPORT COMMISSION TECHNIQUE

DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU: siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

nouvelle Commission, il convient que la CT de la Ligue d'Occitanie procède à une réforme de ses compétitions régionales et essaye d'anticiper les conséquences de futures décisions fédérales. Voici donc ci-après quelques données et propositions.

1) les constats

- pour la saison 2016/17, 147 équipes de la Ligue d'Occitanie sont engagées dans les Interclubs « officiels » (76 en MP et 71 en LR). Mais on constate une très grande différence de répartition d'une ZID à l'autre. Si du Top 12 à la N3 LR (1+1+3+7 équipes) et MP (0+1+3+7) suivent une courbe équivalente, l'écart se creuse dès la N4 (20 contre 15), se réduit au niveau de la R1 (19 contre 16) et est très conséquent au niveau R2/Départementales (20 en LR contre 34 en MP). Donc 45% (32 sur 71) des équipes de LR opèrent dans une division au label « national » contre seulement 34% (26 sur 76) en MP. Le nombre des équipes dépendant directement des Ligues s'élève donc à 39 en LR et à 50 en MP. Chiffres qui témoignent d'une base trop faible dans le LR par rapport au nombre total d'équipes engagées.
- en **NIV**, pour un potentiel de 40 équipes, la LEO ne peut en aligner que 35 (15 en MP pour 2 groupes et 20 en LR pour 3 groupes), un groupe ne comportant que 6 équipes et n'offrant que 5 rondes, chiffre indigne d'un niveau dit « national » ;
- en **Régionale 1**, pour un potentiel de 41 équipes, 35 équipes évoluent à ce niveau (16 en MP et 19 en LR) avec là encore 2 groupes de 6 équipes ;
- en **Régionale 2/Départementales**, si le nouveau règlement de la R2 MP a permis l'inscription de 34 équipes (contre 27 en 2015/16), la situation est critique en LR où d'une part l'aventure cathare a conduit au départ de 8 équipes (dont 3,5 de MP), et où d'autre part l'aspiration vers le haut d'équipes gardoises a contraint le CD 30 à ne pas organiser de championnat départemental. Le tableau ci-joint montre l'évolution du nombre d'équipes participantes par division et par ligue, le nombre total d'équipes engagées est en baisse alors que le nombre de licenciés A a augmenté sur la même période.

2) les objectifs

- proposer des compétitions régionales plus claires et au règlement bien défini ;
- harmoniser le règlement des deux ZID LR et MP;
- demander à la FFE la possibilité de composer des groupes « mixtes » LR/MP s'affranchissant de l'ancienne « frontière » séparant les 2 ex Ligues ;
- organiser chaque division en la composant, dans la mesure du possible, d'un nombre pair de groupes ;
- réduire progressivement le nombre d'équipes évoluant dans les plus hautes divisions régionales, et ce afin d'en augmenter le niveau ;
- harmoniser d'une division à l'autre les % de montées et de descentes ;
- composer à la base de la pyramide des groupes les plus géographiques possibles mais pas forcément départementaux ;
- harmoniser sur l'ensemble de la Ligue la numérotation des équipes.

3) les propositions

Ces propositions visent le court terme (saison 2017/18). Il conviendra ensuite de procéder par



DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU: siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

étapes en fonction des décisions prises par la FFE concernant la structure des N3 et N4 et leurs conséquences sur les compétitions régionales.

- En N4, championnat inchangé à court terme en MP. En LR, revenir à 2 groupes. Deux solutions :
- 2 groupes de 10 équipes. En considérant que 3 équipes du LR monteront en N3 et qu'autant descendront de N3 en N4 (Nîmes 2, Béziers 2 Carcassonne 2 sont très menacées), seul le dernier de chaque groupe descendrait en R1, remplacé par le 1° de chaque groupe de R1);
- 2 groupes de 8 équipes. Dans ce cas, il conviendrait de faire descendre en R1 7 équipes afin d'atteindre le total de 16. Ce serait la solution la plus déflationniste et allant dans le bon sens.
- En **Régionale 1**, championnat inchangé à court terme en MP. En LR, constituer 2 groupes géographiques de 8 équipes. Le nombre de descentes en Départementales sera fonction de la formule choisie pour la N4. Le nombre de joueurs par équipe (5) a déjà été harmonisé entre les 2 ZID.
- En **Régionale 2/Départementales**, constituer des groupes géographiques inter départementaux si le nombre et la répartition des équipes le nécessitent. Restera à harmoniser les cadences (1 ronde comme en MP ou 2 comme en LR).

Ces propositions peuvent servir de base de travail. Il conviendrait de présenter une première ébauche pour l'AG du 5 Mars. Le Forum de la LMPE peut être un excellent lieu d'échanges. La décision finale devra être prise par le CD du 18 Juin.

Mais quoiqu'il en soit, ne comptons pas sur des mesures venues d'en haut (FFE). A nous de nous prendre en charge et de décider de mesures indispensables à mettre en application dès la saison 2017/2018.

Je reste à votre disposition pour plus de précisions sur ces propositions.

Projet de réforme de la structure des interclubs de la ZID Languedoc-Roussillon pour la saison 2017/2018

Suivant les documents fournis par Patrice VINCENS et présentés dans les chapitres précédents « Evolution du nombre d'équipe en Interclubs pour les ZID Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées entre 2014 et 2017 » et « Courrier adressé par Patrice Vincens à l'attention des membres de la Commission Technique », base d'une réflexion au sein de la Commission Technique , cette dernière a décidé de proposer à l'AG , un projet de réforme de la structure des interclubs de la ZID Languedoc-Roussillon pour la saison 2017/2018 en vue d'harmoniser les structures des 2 ZID en Occitanie , de réajuster les niveaux et proposer une compétition plus attractive et intéressante à tous les étages .

En l'occurrence, il est proposé de calquer la structure de la ZID LR sur celle de la ZID MP à savoir :

2 groupes de N4, 2 groupes de Ligue 1 et la création d'une compétition régionale en remplacement des championnats départementaux.

Etant donné qu'il est délicat de toucher aux règles des montées et descentes définies au début de la saison, il est proposé à l'AG de voter pour 2 options possibles concernant la constitution des groupes de N4 et L1.

Option 1 : 2 groupes de 8 équipes en N4 et L1 soit 16 équipes

Si cette option est retenue, voici quelles seront les modalités de descentes à la fin de la saison (les modalités pour les montées resteront inchangées)

LIGUE DES ECHECS D'OCCITANIE (PYRENEES-MEDITERRANEE)

Siège social: Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma



DATE: 5 mars 2017 (10H00)

LIEU: siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Pour la N4 : 20 équipes de N4 actuelles - 3 équipes qui montent - 2 équipes qui descendent + 6 équipes qui montent de L1 + x équipes qui descendent de N3 = 21+x x= Nombre d'équipes LR qui descendent en N4

C'est donc un minimum de 5 équipes supplémentaires qui descendront en L1 (En plus des 2 déjà prévues)

Pour la L1 : 19 équipes de L1 actuelles - 6 équipes qui montent - 0 équipe qui descend + 3 équipes qui montent de départementales + 7+x équipes qui descendent de N4 = 23+x x=La différence entre les 3 équipes de N4 qui montent en N3 et le nombre d'équipes de N3 qui descendent en N4. C'est donc un minimum de 7 équipes qui descendront en division inférieure.

Option 2 : 2 groupes de 10 équipes en N4 et L1 soit 20 équipes (ou moins si pas suffisamment d'équipes inscrites à l'issue de l'intersaison)

Si cette option est retenue, voici quelles seront les modalités de descentes à la fin de la saison (les modalités pour les montées resteront inchangées)

Pour la N4 : 20 équipes de N4 actuelles - 3 équipes qui montent - 2 équipes qui descendent + 6 équipes qui montent de L1 + x équipes qui descendent de N3 = 21+x x= Nombre d'équipes LR qui descendent en N4

C'est donc un minimum d'une équipe supplémentaire qui descendra en L1 (En plus des 2 déjà prévues)

Pour la L1 : 19 équipes de L1 actuelles - 6 équipes qui montent - 0 équipe qui descend + 3 équipes qui montent de départementales + 7+x équipes qui descendent de N4 = 23+x x=La différence entre les 3 équipes de N4 qui montent en N3 et le nombre d'équipes de N3 qui descendent en N4. *C'est donc un minimum de 3 équipes qui descendront en division inférieure.*

Pour l'option 1 et 2, à l'issue de l'intersaison 2017, si une équipe de N4 demandait à être rétrogradée ou si une équipe de L1 venait à refuser son accession, priorité au repêchage serait donnée à l'équipe la mieux classée de N4 devant être reléguée en L1 et si une équipe départementale venait à refuser son accession, priorité au repêchage serait donnée à l'équipe la mieux classée de L1 devant être reléguée

L'option 2 est suggérée comme période de transition pour 2017/2018 avant que l'option 1 soit mise en place pour 2018/2019.

Si l'option 2 est retenue, il faudra prévoir de jouer sur 2 week-end en N4 et L1 (Comme c'est le cas pour la N3).

L'avis de l'AG à travers un vote d'approbation sera également demandé concernant la création d'une compétition régionale en remplacement des compétitions départementales sur le modèle de la régionale 2 en ZID MP

Les réformes votées par l'AG devront être validés par le CD de la Ligue pour qu'elles soient mises en application pour la saison 2017/2018.